COUPE de la VILLE de PONT STE MAXENCE

Le 13 novembre 2011

REGLEMENT

1 - HORAIRES

FLEURET H / F	Appel	Scratch	Début
Seniors, Juniors, Cadets	8h00	8h15	8h30
Minimes	9h00	9h15	9h30
Benjamins	10h00	10h15	10h30
Minimes par équipes	13h30	13h45	14h00
Pupilles	11h00	11h15	11h30
Poussins (8 ans et +)	11h30	11h45	12h00

EPEE H / F	Appel	Scratch	Début
Cadets	9h30	9h45	10h00
Seniors par équipes	14h00	14h15	14h30

2 - LIEU DE LA COMPETITON

Gymnase Léo Lagrange - rue Louis Boilet - 60700 Pont Ste Maxence

3 - LICENCES

Les Licences 2012 mises à jour seront exigées lors de l'inscription.

4 - MATERIEL et TENUES

Conformes au règlement de la Fédération Française d'Escrime.

5 - FORMULE

Pour toutes les épreuves individuelles : 1 tour de poule - pas d'éliminés - tableau d'élimination directe.

Pour l'épreuve minimes par équipes : Relais par équipes de 3 tireurs en 15 touches (3 relais de 5 touches) - 1 tour de poule - pas d'éliminés - tableau d'élimination directe. Possibilité de faire des équipes mixtes.

Pour l'épreuve seniors par équipes : Relais par équipes de 2 tireurs en 20 touches (4 relais de 5 touches) - 1 tour de poule - pas d'éliminés - tableau d'élimination directe. Possibilité de faire des équipes mixtes.

6 - ACCES AUX PISTES

Seuls les tireurs, arbitres, Maîtres d'armes, organisateurs et officiels munis de chaussures de sport auront accès aux pistes.

7 - DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera affiché le jour de l'épreuve.

8 - ENGAGEMENTS

Le droit d'inscription est de 8 € par tireur et de 15 € pour chaque équipe. Il sera perçu sur place.

9 - INSCRIPTIONS

A partir du site de la FFE avant le vendredi 11 novembre.
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES EPREUVES .

10 - ARBITRAGE

Les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre.

11 - RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition.

Pour tous renseignements le jour de la compétition, vous pouvez contacter le 06 17 14 59 82